

# patrimoine.

**patrimoine.lorient.bzh**  
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [\*Recherche\*](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Lieux](#)
4. [Kervénanec - Le Ter - Lanveur](#)
5. [La Villeneuve : rues](#)
6. Lestrohan (rue Augustin)

## **Lestrohan (rue Augustin)**

---



**RUE**  
**Augustin LESTROHAN**  
**(1792-1849) Médecin**

---

**STRAED**  
**Augustin LESTROHAN**  
**(1792-1849) Mezeg**

Rue située dans le quartier de La Villeneuve, elle relie la rue François Le Levé à la rue Guillemette Fravallo.

Médecin des épidémies de l'arrondissement de Lorient. Augustin Lestrohan est né à Port-Louis le 19 décembre 1792. Son père Joseph Lestrohan (1749-1810) avocat au parlement puis notaire à Port-Louis, est également député suppléant du tiers-état aux États Généraux de 1789. Augustin Lestrohan effectue ses études de médecine à Paris. Chirurgien à la maison royale de Charanton de novembre 1814 à septembre 1817, il revient s'installer à Port-Louis. Il épouse le 19 juillet 1819 à Port-Louis, Augustine marie Adélaïde Bedel du Tertre, fille du contre-amiral Augustin Bedel du Tertre. En tant que médecin civil, il est nommé membre du comité de salubrité publique du port de Lorient de décembre 1817 à octobre 1821. Parallèlement, il est professeur à l'école d'accouchement du département du Morbihan. En outre, le 4 mai 1822, il est nommé membre de la commission d'étude pour le projet de Lazaret de l'île Saint-Michel. Face aux épidémies, le 7 juillet 1824, une ordonnance fixe le siège d'une intendance sanitaire à Lorient. Il s'agit d'une transformation de l'ancien conseil de salubrité publique. En conséquence, intendant de la santé publique depuis octobre 1821, Auguste Lestrohan est promu le 22 octobre 1824 par le préfet du Morbihan, médecin de l'intendance sanitaire avec pour mission d'aller vérifier l'état de toutes les provenances par mer, aux mouillages de Keroman, Groix, Larmor, Port-Louis et Kerzo. Les quarantaines se font alors sur l'île Saint-Michel. Il occupe ce poste jusqu'en avril 1828.

Le 4 décembre 1825, après une visite à Groix où une épidémie de typhoïde progresse, il décide de revenir sur le continent afin de se procurer des médicaments face à l'épidémie qui y progresse. Pour son retour, il utilise une embarcation des douanes mise à sa disposition armée de son équipage de quatre hommes, d'un passager et de deux passagères. La chaloupe fait naufrage sur les Errants heureusement sans victime. Dans son rapport au sous-préfet de Lorient, le médecin écrit : mes blessures ont été légères heureusement ; dans

quelques jours, je serai, je l'espère, en parfaite santé et je retournerai à l'île de Groix revoir les malheureux que j'ai laissés, heureux de prouver à l'autorité qui m'a honoré du titre de Médecin des épidémies, que le souvenir d'un malheur récent n'arrêtera pas mon zèle à l'avenir, et que le danger d'un naufrage s'oublie bientôt en Bretagne, quand il s'agit d'aller au lit du pauvre porter des conseils et des secours au nom du plus charitable et du plus aimé des Rois". En outre, le 4 mai 1822, il est nommé membre de la commission d'étude pour le projet de Lazaret de l'île Sant-Michel. Le 12 novembre 1827, il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur. En 1832, Lorient doit faire face à une épidémie de choléra. Aussi, le 6 avril 1832, le conseil municipal de Lorient met en place le comité de salubrité locale. La commune est divisée en sept îlots de surveillance composés de trois ou quatre conseillers municipaux et de un ou deux médecins. Les médecins suivants sont nommés : îlot 1, Chardin ; 2, Lefevre ; 3, Dano ; 4, Glotin ; 5, Morlet , 6, Mougeat et Auguste Lestrohan ; 7 (l'extra-muros), Le Goff et Bodélio.

Il est également engagé en politique : conseiller général du canton de Port-Louis de 1839 à 1849. Augustin Lestrohan, décède à Port-Louis le 12 décembre 1849.

Pour en savoir plus, consulter sa [notice biographique](#).

Appellation donnée par [délibération du conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril 2021](#).



## Horaires d'ouverture

## **Hôtel Gabriel**

**Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.**

**Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,  
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.  
02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

**[Contacter le Patrimoine](#)**

**[Contacter les Archives municipales](#)**

## **Kiosque**



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
  
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)